



P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°43/2026
Dimanche 6 septembre 2026 – 23^{ème} Dimanche du Temps ordinaire – Année A

HUMEURS...

UNE NOUVELLE AVENTURE POUR 26 STAGIAIRES

Hier, c'était l'ouverture solennelle des trois nouvelles formations à l'*Accueil Te Vai-ete* pour 26 personnes à la rue ou en difficultés d'insertion !

Sous l'impulsion du CMQP (Campus des Métiers et Qualifications du Pacifique) et grâce la ténacité de sa directrice Hina, l'*Accueil Te Vai-ete* accueille à partir d'aujourd'hui, 1^{er} septembre, trois nouvelles formations... répondant ainsi à sa vocation d'être un fédérateur d'énergie pour accompagner nos frères et sœurs en difficultés.

Ce matin, étaient réunis les 26 stagiaires, les formateurs et les partenaires de la société civile et privée pour une présentation de l'ensemble du projet et aussi partager un verre de l'amitié...

TROIS FORMATIONS

Le CMQP et l'*Accueil Te Vai-ete*, grâce à votre partenariat et à votre soutien, démarre ce mardi 1^{er} septembre, trois nouvelles formations inclusives aux métiers de l'hôtellerie-restauration à destination de publics vulnérables et à besoins spécifiques :

- un groupe de 8 femmes en foyer d'accueil pour une formation « *in house* » de femme de chambre ;
- un groupe de 8 jeunes faisant l'objet d'un suivi social pour une formation pratique aux métiers de la restauration en vue d'une reprise de formation (RSMA, Lycée Hôtelier, CFPA...);
- un groupe de 10 hommes à la rue pour une formation théorique et pratique aux métiers de la restauration en vue d'un Titre pro.

UN TRAVAIL DE TRANSVERSALITÉ

La mise en œuvre de ces formations n'a été possible que grâce à une coordination de plusieurs partenaires, sous l'égide du CMQP. Partenaires publics et privés.

- Pour deux des formations, le montage financier est tripartite : le ministère de l'Emploi, le ministère de la Solidarité et l'*Accueil Te Vai-ete*. Un tiers chacun. Le ministère de l'Emploi contribue au projet par des contrats « *Tiaturi amo* » (8 mois) pour les femmes de chambres et les jeunes en initiation, et une convention pour les hommes en vue du Titre-pro. Ces dispositifs

permettent aux stagiaires de percevoir une indemnité mensuelle...

Le ministère de la Solidarité, via une subvention au CMQP, octroie une subvention couvrant les prestations de l'organisme *Api formation* et les indemnités des formateurs pour les femmes de chambres et les hommes.

L'*Accueil Te Vai-ete* contribue par la mise à disposition des locaux (salles de cours, cuisine, salle des restauration), l'équipement et les matériaux, l'accompagnement au quotidien des stagiaires...

- Pour la formation-initiation des huit jeunes, la montage financier est bipartite : le ministère de l'Emploi, et l'*Accueil Te Vai-ete*. Un tiers le ministère de l'Emploi, deux tiers l'*Accueil Te Vai-ete*. Faute de prise en charge de la subvention pour les formateurs... l'*Accueil Te Vai-ete* assure le financement.

Au-delà de la dimension financière, il y a bien d'autres partenariats avec forces vives du Pays, de l'État et du privé :

- L'association des Disciples d'Escoffier qui accueillent, forment et souvent embauchent les stagiaires.
- Le Vice-rectorat et le ministère de l'Éducation ;
- La P.J.J. partenaire pour l'accompagnement des jeunes et leur suivi ;
- La Socredo qui facilite l'obtention des RIB, dans un temps record... ;
- Les nombreux bénévoles de l'*Accueil Te Vai-ete* qui assure les visites médicales, l'entretien des bâtiments et du matériel... ;
- Et enfin la générosité indéfectible des bienfaiteurs de l'*Accueil Te Vai-ete*.

UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS !

Reste que jusqu'à mercredi, nous nous sommes lancés dans ces formations avec une épée Damoclès au-dessus de notre tête ! le vote des subventions par le Pays.

Nous restons dans l'attente que les enfants gâtés de l'école maternelle de Tarahoi se décident à faire passer le bien commun avant leur égo ! Il est vrai, que budget voté



ou non, ils percevront leur indemnité... nos stagiaires et nos formateurs ?

BONNE ROUTE À NOS 26 STAGIAIRES...

Ne lâchons rien... seul l'échec est là... ensemble tout est possible...

Rendez-vous dans deux semaines au restaurant l'Éphémère !

CARNET DE VOYAGE...

LE PERE PAUL PANG BAOLU EN ROUTE VERS LA BEATTITUDE ETERNELLE

Le Père Paul Pang (彭保祿神父), de son nom complet Paul Pang Baolu, prêtre franciscain (OFM) connu pour avoir dirigé le bureau mondial de l'Apostolat pour les catholiques chinois d'outre-mer, est décédé le 25 août 2026 à l'âge de 93 ans. La communauté catholique chinoise a eu la joie de l'accueillir en Polynésie.

Un homme de foi... au service de la diaspora chinoise catholique.

La paroisse de la Cathédrale présente à la communauté chinoise de Polynésie ses sincères condoléances.

Bien qu'il ait exercé son ministère à travers le monde (Rome, Singapour, Hong Kong, États-Unis), il a passé une partie importante de sa vie à Taïwan où il a notamment travaillé à promouvoir les vocations religieuses et a résidé au couvent franciscain de Taishan (New Taipei City).

Le père Paul Peng, directeur retraité de la Mission internationale chinoise, est né le 30 novembre 1932 dans le comté de Lufeng, à Shanwei, dans la province du Guangdong. Il fut baptisé à la naissance. Dans sa jeunesse, il répondit à l'appel de Dieu, entra au séminaire pour se former, puis rejoignit l'ordre franciscain et fut ordonné prêtre en 1963.

Après son ordination, le père Peng a consacré la majeure partie de sa vie à l'évangélisation et à l'œuvre pastorale auprès des communautés chinoises d'outre-mer à travers le monde. Son ministère l'a conduit en Asie, en Europe et en Amérique du Nord, notamment à Singapour, Hong Kong, Taïwan et Rome, où il a enseigné la mission d'évangélisation en Asie à l'Université pontificale pour la propagation de la foi. De 1981 à 2008, il a été directeur du Service missionnaire mondial des Chinois d'outre-mer par la Congrégation pour la propagation de la foi, avec pour mission d'accompagner et de soutenir les communautés catholiques chinoises du monde entier.

Depuis de nombreuses années, le père Peng parcourt les États-Unis et les provinces, rendant visite aux croyants

chinois dispersés dans le monde entier, et notamment en Amérique du Nord où il a laissé une empreinte indélébile dans son œuvre d'évangélisation. Qu'il s'agisse d'une communauté chinoise dans une grande ville ou d'un lieu plus isolé où les ressources pastorales sinophones font défaut, il s'efforce d'aller là où le besoin se fait sentir au

sein de la communauté chinoise, célébrant la messe, prêchant, animant des retraites et des activités d'édification spirituelle, et apportant la Bonne Nouvelle de Dieu partout où vivent des Chinois.

Pour le père Peng, l'évangélisation des Chinois d'outre-mer ne consiste pas seulement à faire entendre l'Évangile, mais surtout à accompagner ceux qui ont quitté leur pays d'origine, afin qu'ils s'enracinent dans leur foi, bâtissent des communautés et rencontrent Dieu dans leur langue et leur culture, au sein de leur nouveau foyer. C'est pourquoi il s'est toujours engagé à tisser des liens entre les Églises chinoises

des différentes régions, à accompagner les croyants dans leur cheminement spirituel et à promouvoir le travail pastoral auprès de la communauté chinoise.

De la Chine aux quatre coins du monde, de la formation au séminaire à l'enseignement et à la recherche universitaire, en passant par l'engagement auprès des communautés chinoises d'outre-mer, le père Paul Peng a consacré plus d'un demi-siècle de son ministère sacerdotal à accomplir la mission suivante : « *Partout où il y a des Chinois, il y a besoin de quelqu'un pour répandre l'Évangile.* » Même à la retraite, les graines de foi qu'il a semées au fil des ans pour les Églises chinoises d'outre-mer continuent de croître et de porter leurs fruits en divers lieux.

Ses funérailles et les derniers adieux auront lieu le samedi 12 septembre 2026 à l'église catholique Saint-François de Taishan, à New Taipei City (Taïwan). Ses cendres reposeront ensuite au cimetière franciscain de Daxi, à Taoyuan.

© SL Media – 2026

DEMARCHE SYNODALE...

« LA CONVERSION DES RELATIONS »

(Doc. Final - N°95-102)

Vous trouverez ci-dessous la réflexion concernant la démarche synodale pour le mois d'août sur le thème de « *Rendre-compte - Évaluer* ». Je rappelle que les curés et responsables de communautés sont invités à communiquer le texte et les questions qui paraissent chaque 1^{er} Mercredi du mois aux groupes de fidèles de leurs paroisses : Rosaire, Charismatique, jeunes, catéchèse, préparation aux sacrements, liturgie, chorale, Tavini et Katekita etc... et même à des fidèles regroupés

pour l'occasion, simples pratiquants du Dimanche, personnes en concubinage, divorcés etc... qui seraient heureux de participer à cette réflexion concernant tous les Baptisés ! Rappelons également que chaque groupe peut choisir de faire remonter à l'évêché sa réflexion sur l'une ou l'autre question, ou sur les trois... à sa convenance. Ces remontées donneront lieu à une synthèse (en Janvier 2027), synthèse qui fera l'objet d'une assemblée synodale réunissant toutes les forces vives du diocèse de Papeete, durant le 1^{er} trimestre 2027.

+ Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU

RENDRE COMPTE

Rendre compte de son ministère à la communauté appartient à la tradition la plus ancienne, remontant à l'Eglise apostolique, et vise à la transparence. En ce qui concerne la transparence, il est nécessaire d'en éclairer le sens en la reliant à une série de mots tels que "vérité", "loyauté", "clarté", "bonneté", "intégrité", "cohérence", "refus de l'hypocrisie". Cette transparence peut faire penser à la béatitude évangélique des cœurs purs (cf. Mt 5,8), ainsi qu'aux paroles de l'apôtre Paul : « *Nous avons rejeté toute dissimulation honteuse, nous n'agissons pas avec ruse et nous ne trafiquons pas la parole de Dieu. Au contraire, nous manifestons la vérité et ainsi nous nous recommandons nous-mêmes à toute conscience humaine devant Dieu* » (2 Co 4,2).

Ainsi, "rendre compte" ne se résume pas à un ensemble de procédures ou d'exigences en matière d'administration ou de gestion. "Rendre compte" fait référence à une attitude fondamentale, enracinée dans l'Écriture. La transparence, dans son vrai sens évangélique, ne compromet pas le respect de la vie privée et de la confidentialité, ni la protection des personnes, de leur dignité et de leurs droits. N'oublions pas que quand la confiance est violée, ce sont les personnes les plus faibles et les plus vulnérables qui en subissent les conséquences. Et là où l'Église jouit de la confiance, les pratiques de transparence, de rendre-compte et d'évaluation contribuent à consolider cette confiance, et contribuent à assurer la fidélité de l'Église à sa mission.

EVALUER

L'évaluation ne consiste pas à porter un jugement sur les individus. Elle permet plutôt de mettre en évidence les aspects positifs et les domaines d'amélioration possibles dans l'action de ceux qui ont des responsabilités ; elle aide

la communauté, la paroisse, le diocèse, à tirer les leçons de l'expérience, à revoir ses plans d'action et à rester attentive à la voix de l'Esprit Saint, en fixant l'attention sur les résultats des décisions en rapport avec la mission. C'est à chaque Église locale d'établir la façon efficace de rendre-compte et d'évaluation, et qui sera adaptée à sa situation concrète. Pour ce travail d'évaluation, il est cependant nécessaire de privilégier la participation des laïcs, de valoriser les compétences de ceux, en particulier les laïcs, qui sont plus familiers avec les processus de rendre-compte et d'évaluation, et d'opérer un discernement des bonnes pratiques déjà présentes dans la société civile locale, en les adaptant aux besoins de l'Église.

En particulier, il semble nécessaire d'assurer au minimum :

- a. Un fonctionnement effectif des conseils aux affaires économiques ;
- b. L'implication effective du peuple de Dieu, en particulier de ses membres les plus compétents, dans la planification pastorale et économique ;
- c. La préparation et la publication d'un état financier annuel, qui rende transparente la gestion des biens et des ressources financières de l'Église.

Questions

- 1° Que pensez-vous de cette présentation ?
- 2° "Rendre compte" et "évaluer" sont-ils importants pour vous et pour votre communauté ? Si oui, pour quelle raisons est-ce important ?
- 3° Quels obstacles et conversions pour avancer sur ces points ?

© Archidiocèse de Papeete - 2026

CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE...

190 ANS DU COUVENT DE ROURU A MANGAREVA – FRAGMENT D'HISTOIRE

Il y a 190 ans commençait l'histoire d'un couvent inédit à Mangareva... une aventure qui pris fin en 1903. Nous nous proposons de relire avec vous le récit de cette histoire insolite tirée du livre « *La mission du bout du monde* ».

- Pourquoi faire l'histoire de Rouru ?

Rouru est un lieu-dit de l'île de Mangareva, archipel des Gambier, Polynésie française.

Étymologie de « Rouru » par Alexander Mawyer, chercheur de l'université de Chicago, département Océanie : « *Le dictionnaire Tregear édité en 1899 et composé à partir des notes des Pères Laval, Caret et autres donne pour Rouru la définition suivante : "Chevelure entièrement garnie de tous ses ornements"* »

En fait, le site de Rouru est connu pour avoir été, avant l'arrivée des

Européens, le lieu non sacré (ou sacré seulement en partie) le plus "aristocratique" de toute l'île. Seuls deux autres endroits habités, sur la crête du M^t Duff étaient plus sacrés. Au fond, c'était le "quartier des riches" de la société mangaréviennne traditionnelle. Dans l'ancienne civilisation, il était dangereux, littéralement, pour les Mangaréviens de s'aventurer dans cet endroit s'ils ne faisaient pas partie de la caste des chefs, des prêtres, des membres de la haute société ou de la catégorie de ceux qui y étaient admis après des cérémonies rituelles. Aujourd'hui, on se raconte encore les légendes et les vieilles croyances selon lesquelles l'espace entre le cimetière et

l'extrémité du terrain de Rouru est "hanté" et je pense que la perpétuation des histoires de marcheurs de nuit et d'esprits est un héritage des temps anciens quand, pour les gens ordinaires, marcher la nuit en ces lieux signifiait la mort ou du moins une sévère bastonnade de la part des gardes assurant la sécurité des chefs.

Bref, c'était à One Kura (le cimetière) ainsi qu'à Rouru et sur les terrains avoisinants qu'habitait l'élite mangaréviennne, ce qui, selon moi, pourrait expliquer la définition du Tregear "chevelure entièrement garnie de tous ses ornements".

Il faut en effet se souvenir que seuls les membres de "l'aristocratie" avaient effectivement le droit ou l'autorisation d'orner entièrement leur chevelure. La caste des chefs notamment et certains prêtres étaient les seuls autorisés à porter les turbans de tapa caractéristiques que l'on distingue très bien sur les dessins datant de l'expédition Dumont d'Urville et que mentionnent aussi des rapports d'ethnographes. D'une façon générale, on peut dire aussi que seuls ceux qui avaient rang de chefs ou qui bénéficiaient d'un statut social élevé avaient une chance d'obtenir le droit d'orner leur chevelure de très beaux peignes taillés dans une carapace de tortue mais aussi d'agrafes et d'épingles, faites de matériaux de grande valeur, que les anciens Mangaréviens utilisaient comme ornements pour eux-mêmes.

Ainsi donc la définition imagée qui correspond le mieux à Rouru est probablement : "l'endroit des têtes ornées", autrement dit un endroit de toute première importance". (Traduction : Jean-Paul Delbos)

Il faut ajouter que juste avant d'arriver à Rouru par l'ancien sentier, on passe devant la « baignoire de la Reine », ou Amogamata. Selon la tradition orale rapportée par un ancien instituteur, Jean Mamatui, cette pierre creuse recueillait l'eau de pluie dans laquelle l'âme des défunts venait se laver avant de poursuivre sa route vers Metiekura à Taravai, lieu sacré. Cette pierre est située au lieudit Mapura que les anciens Mangaréviens considéraient comme tabou car c'était le domaine des revenants.

En pratique, Rouru désigne aujourd'hui l'ancien « couvent » en ruine, situé au pied du M^t Duff, la montagne de Mangareva qui culmine à 441 m. Les chroniques anciennes signalent aussi que Rouru était le nom d'un chef subalterne de Mangareva du temps des combats fratricides entre ceux de Rikitea et ceux de Taku (vers 1 000 après J.C.).

Il faut faire l'histoire de Rouru parce que « *parmi les constructions à vocation religieuse, il n'en est pas de plus remarquable que le couvent de Rouru* ». (François Vallaux, « Mangareva et les îles Gambier »).

Mais surtout il faut faire l'histoire de Rouru parce que ce

« couvent » fut l'expression d'une telle inspiration et d'un tel élan, qu'il mérite d'être sauvé de l'oubli définitif.

Quand la mémoire n'a plus de repères, toutes les déformations de la vérité sont permises. Pour y remédier l'histoire doit prendre le relais.

Comment raconter l'histoire du couvent de Rouru ?

La méthode est dictée par l'objectif visé et elle dépend des sources disponibles. Notre objectif est ici de présenter un exemple extrême de ce qu'ont pu réaliser des missionnaires dépaysés à tous égards, avec pour seul repère, pour seule motivation et pour seule préparation, leur foi inébranlable dans leur idéal religieux (missionnaires de la congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie - ss.cc. -). Quant aux sources disponibles, elles se limitent aux témoignages des missionnaires eux-mêmes et aux rapports des quelques rares voyageurs, de passage dans ces contrées lointaines, qui ont rendu visite à la communauté de Rouru entre 1836 et 1903. Il se dégage de ces écrits, malgré certains défauts de concordance, une trame historique, une chronique qui devrait permettre de se représenter le cadre et les conditions de vie des « sœurs » de Rouru à la mémoire desquelles il importe de rendre hommage.

Mais d'abord, Rouru était-il un couvent ?

Il ne l'était pas au sens strict du terme puisque la Congrégation des SS.CC. ne l'avait jamais estampillé comme tel. Mais il l'était dans l'usage : les lettres et les commentaires le désignaient toujours comme « *le couvent* ». Il l'était aussi dans l'emploi du temps et les exercices élaborés pour Rouru. « *Tout s'y fait comme à Picpus* » (rue de Paris où se trouvait à l'époque la maison-mère de la congrégation) est une phrase qui revient souvent dans les documents.

À vrai dire, il n'était pas dans la mission des Pères des Sacrés Cœurs de fonder des couvents de jeunes filles, l'action de la congrégation étant davantage centrée sur l'éducation et sur l'aide aux populations dans le besoin. En outre, l'espace de recrutement était très réduit aux Gambier avec au maximum 2 500 habitants, avant les ravages des épidémies, alors que les congrégations fondées à l'époque dans les régions françaises s'appuyaient sur un champ possible de recrutement d'au moins 200 000 habitants. Mais la foi n'entend pas ce genre d'argument...

© Cathédrale - 2011

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

CONNAISSEZ-VOUS ROBERT SCHUMAN ?

Le Pape Léon effectuera une visite apostolique en France du 25 au 28 septembre prochain. C'est un événement historique puisque le dernier voyage apostolique d'un Souverain Pontife en France remonte à septembre 2008, Benoît XVI avait voulu se rendre à Lourdes pour le 150^{ème} anniversaire des apparitions de la Vierge Marie.

Le thème choisi pour ce voyage papal est : « **Pour que le monde ait la vie** ». Alors que la loi sur la fin de vie vient

d'être promulguée, il est certain que la vie sera parmi les grandes thématiques que développera le Saint Père. Trois villes françaises recevront le Pape. Paris, où il prononcera un discours important à l'UNESCO, puis il présidera les Vêpres à Notre-Dame de Paris, suivies dans la soirée d'une veillée de prière au Stade de France avec les jeunes. Autre temps fort : samedi 26 septembre le Saint Père

célébrera la messe sur la Place de la Concorde (tout un symbole qui visiblement ne plait pas à tout le monde !). Le dimanche 27 septembre il sera à Lourdes. Et ce voyage s'achèvera le lundi 28 à Metz par une messe solennelle pour la paix dans la cathédrale Saint-Étienne. Je me suis demandé pourquoi avoir choisi Metz, cette ville moyenne de 140 000 habitants située au Nord-Est de la France. En fait, Metz est la préfecture de la Moselle, département frontalier avec l'Allemagne ; comme l'expliquait le directeur de la Salle de Presse du Saint Siège, c'est une terre marquée par les guerres du passé, devenue *symbole de paix* puisqu'elle incarne aujourd'hui la réconciliation franco-allemande et l'amitié entre les peuples. Cette région est liée à Robert Schuman l'un des pères fondateurs de l'Union européenne. Le pape veut ainsi rappeler que *la fraternité et l'unité restent possibles malgré les conflits actuels dans le monde* ; il se veut porteur d'un message de paix et de réconciliation au cœur de l'Europe. L'évêque de Rome présidera une rencontre interreligieuse au centre des Congrès Robert Schuman de Metz puis participera, au même endroit, à une rencontre sur le thème : **"Aux racines de l'Europe, pour la paix et l'unité"**¹.

Robert Schuman [à ne pas confondre avec Robert Schumann, compositeur et pianiste allemand de la période romantique] est né en 1886 au Luxembourg mais considéré comme Allemand de naissance *en tant que citoyen du Reichsland d'Alsace-Lorraine*. Sa langue maternelle est le luxembourgeois, mais il apprend le français et l'allemand à l'école primaire puis au secondaire à Luxembourg. En 1904 il passe son *Abitur* [baccalauréat allemand] au lycée impérial de Metz, alors ville allemande.

À cette époque il songe un moment au sacerdoce, mais il y renonce et poursuit alors ses études supérieures de droit en Allemagne à Bonn, Berlin, Munich et Strasbourg, puis ouvre un cabinet d'avocat à Metz, en juin 1912.

En 1913, il préside la partie francophone du grand rassemblement laïc catholique (Katholikentag) tenu à Metz en présence de l'empereur Guillaume II et du cardinal Vanutelli, mandaté par le pape Pie X. En 1914, la Première Guerre mondiale éclate, bien réformé pour raisons médicales, il est incorporé comme simple soldat dans l'armée allemande

En novembre 1918, après l'Armistice, les troupes françaises entrent dans Metz. Il faut changer l'administration et les structures politiques locales. À 32 ans, Robert Schuman devient alors membre de la commission municipale de Metz. Par le Traité de Versailles de juin 1919 l'Alsace-Lorraine redevient française. Robert Schuman devient citoyen français. En novembre 1919 il est élu député de la Moselle. Le 19 juin 1924 (date mémorable pour l'Alsace-Moselle) le député Schuman milite à l'Assemblée Nationale, au nom de 21 députés (sur 24) Alsaciens et Mosellans pour le maintien du concordat et du statut scolaire [en 2026 cette législation reste applicable en Alsace-Moselle !].

Il siègera comme député jusqu'en 1940. Le 25 juillet 1940 la Moselle est annexée par le 3^{ème} Reich, elle redevient donc allemande (jusqu'au 22 novembre 1944). Arrêté par la Gestapo Robert Schuman est mis au secret dans la prison de Metz. Le 13 avril 1941, grâce à un allègement des conditions de détention, il est transféré à Neustadt en Rhénanie. Le 13 août 1942, à l'âge de 56 ans, il s'évade et rejoint la zone libre à Vienne (en France). Avec beaucoup de réfugiés lorrains, il participe au comité lorrain mis en place à Lyon.

Après des démêlés politiques au sujet de sa position vis-à-vis du gouvernement de Vichy et du Maréchal Pétain, suite à l'intervention du Général De Gaulle, Robert Schuman a pu être réélu député, il le sera -sous la IV^{ème} République- de 1946 à 1962. Il occupera plusieurs postes importants dans le gouvernement : ministre des finances en 1946, Président du Conseil en 1947, ministre des affaires étrangères de 1948 à 1952 période où il sera un des négociateurs des traités majeurs pour l'organisation de l'Europe de l'Ouest sur les plans politique, économique et militaire avec l'aide des États-Unis.

On retiendra surtout son rôle dans la construction de la future Union Européenne.

En 1945, son ami Jean Monnet est nommé Commissaire au Plan par De Gaulle qui dirige le Gouvernement Provisoire de la République Française. À cette fonction Jean Monnet a pour mission de coordonner la reconstruction et la modernisation de la France. Dans un contexte de tensions internationales croissantes (c'est le début de la « guerre froide ») Jean Monnet a le sentiment qu'il est temps de franchir un pas décisif vers l'unité européenne. Il commence donc à travailler avec son équipe sur **l'idée d'une Communauté européenne**. Ses idées ont inspiré le plan Schuman visant à mettre en commun la production nationale française et allemande de charbon et d'acier.

Robert Schuman -en tant que Ministre des affaires Étrangères- reprend ce projet et fait une déclaration au nom du gouvernement français, le **9 mai 1950**. Elle est connue dans les livres d'Histoire sous le nom de « **déclaration Schuman** ». Chaque année cet événement est commémoré le 9 mai comme « *Jour de l'Europe* ».

La visite du Pape Léon XIV à Metz va faire ressortir de l'oubli la noble figure d'un « *Père de l'Europe* » mal connu parce que sans doute trop discret et éclipsé par d'autres personnalités plus médiatisées. Le procès canonique en vue de la béatification de Robert Schuman est ouvert depuis 1990. Le Pape François l'a déclaré *vénérable* le 19 juin 2021. La réconciliation franco-allemande proposée par Robert Schuman 5 ans après la fin de la guerre a quelque chose d'un peu miraculeux, ce qui faisait dire à l'ancien ministre belge Paul-Henri Spaak (lui aussi est un des fondateurs de l'Europe) : « *Je n'ai jamais vu un homme d'apparence plus modeste, d'allure plus discrète, manifester autant d'imagination et d'audace politique* ».

¹ Source : vaticannews.va

REGARD SUR L'ACTUALITE...

EXPLOITATION DES FONDS MARINS

Lors de notre dernière assemblée en Août 2025 à Pago Pago, nous, évêques de la Conférence des Évêques du Pacifique (CEPAC) avons voulu préciser quel devait être le rôle de la CEPAC comme présence d'Église dans cette région du monde, en rappelant cette question : *“Qu'est-ce que Dieu veut pour l'Église dans le Pacifique aujourd'hui?”*. Parmi les réponses, figurait celle-ci : *face aux défis économiques - disparité dans la distribution des ressources – gestion du tourisme – gestion de la pêche et des zones de pêche – présence de multinationales – exploitation des fonds marins, que la CEPAC soit une voix prophétique au nom de la création, de l'océan et des peuples*. Et justement, le 10 août dernier, elle publiait une déclaration pastorale signée de M^{gr} Ryan JIMENEZ, archevêque de Agaña (Guam) et président de la CEPAC, portant sur l'exploitation minière des grands fonds marins. Un article de Deborah Castellano Lubov, publié sur le site “*Vatican News*” du 13 Août 2026 rendait compte de cette déclaration.

Alors que l'exploitation minière commerciale des grands fonds marins semble imminente dans certaines régions du Pacifique, les évêques de l'océan le plus vaste de la planète appellent à la prudence, soulignant... que *« lorsqu'il existe un risque réel de préjudice grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit jamais servir de prétexte pour agir sans la diligence requise »*. *« Tant qu'il n'y aura pas de preuves convaincantes démontrant que cette activité peut être menée sans causer de dommages graves ou irréversibles, la prudence nous invite à faire preuve d'une grande circonspection. »* « L'Histoire, ont-ils souligné, nous enseigne que lorsque la science demeure incertaine quant aux conséquences d'actions susceptibles de causer des dommages graves ou irréversibles, la sagesse nous invite à agir avec humilité, prudence et discernement dans la prière. »

Les évêques ont encouragé *« tous ceux qui assument la responsabilité des décisions concernant l'exploitation minière des grands fonds marins à agir avec sagesse, transparence, humilité et un souci sincère du bien commun »*. Or, ont-ils souligné, l'exploitation minière commerciale des grands fonds marins dans la région semble aujourd'hui de plus en plus imminente. Ils ont ainsi averti que de vastes zones des fonds marins du Pacifique, notamment les 13,3 millions d'hectares situés dans les eaux entourant les Samoa américaines et les zones proches du Monument national

marin de la Fosse des Mariannes, qui protègent les écosystèmes autour des Îles Mariannes du Nord et de Guam, sont désormais envisagées pour des concessions commerciales.

Les évêques du Pacifique... soulignent que les profondeurs océaniques restent l'un des écosystèmes les moins bien compris de la Terre, et qu'en conséquence, les décisions prises aujourd'hui pourraient avoir des conséquences difficilement réversibles. Ils ont également rappelé leur responsabilité en tant que pasteurs de proclamer l'Évangile et d'éclairer ces questions à la lumière de l'enseignement social de l'Église. Dans cette optique, ils ont réaffirmé que les ressources de la Création sont confiées non seulement à cette génération, mais aussi à celles qui suivront. Pour les peuples du Pacifique, ont expliqué les évêques, cette conviction est profondément ancrée dans leur mode de vie. Ils ont exprimé leur espérance pour que l'on se souvienne de cette génération *« non pas pour ce qu'elle a prélevé »* de la Création, mais *« pour ce qu'elle a protégé »*.

La prudence, ont-ils reconnu, *« n'est pas un obstacle au progrès »*, mais *« la vertu qui permet au progrès authentique de servir à la fois l'humanité et la Création »*. *« L'Église ne s'oppose pas à la recherche scientifique ni au développement économique responsable, mais elle nous appelle à veiller à ce que le progrès technologique respecte toujours la dignité de la personne humaine, protège l'intégrité de la Création et serve le bien commun »*. La sauvegarde de la Création, ont-ils assuré, ne peut être dissociée de la justice, de la paix, de la culture et de la dignité des peuples.

Enfin, les évêques du Pacifique ont prié pour que *« le Christ, par qui toutes choses ont été créées et en qui toutes choses tiennent ensemble, accorde la sagesse à nos dirigeants, le courage à nos communautés et des cœurs qui restent attentifs tant au cri de la Terre qu'au cri des pauvres »* ... *« Que le Saint-Esprit nous guide pour que nous prenions des décisions enracinées dans la vérité, la justice et la charité, afin que les générations futures puissent hériter d'un océan qui continue à proclamer la gloire de Dieu et à subvenir aux besoins des peuples du Pacifique »*.

M^{gr} Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2026

AUDIENCE GENERALE

L'ÉGLISE À L'ÉCOUTE ET AU SERVICE DU MONDE

Le Pape a entamé ce mercredi un nouveau cycle de catéchèse sur les grands textes du Concile Vatican II, s'arrêtant sur la Constitution pastorale *Gaudium et spes*, qui revient avant tout sur l'Église à l'écoute et au service du monde. La nature pastorale de l'Église, a précisé Léon XIV n'est pas *« un optimisme naïf »*, mais *« une fidélité renouvelée au Mystère du Christ »*.

² Sources : institutdelors.eu ; jeanmonnet-ch ; Lettre Justice & Paix n°326, septembre 2023

Frères et sœurs, bonjour et bienvenue !

Nous entamons aujourd'hui une réflexion sur la Constitution pastorale *Gaudium et spes*, par laquelle le Concile Vatican II a souhaité approfondir un thème fondamental, à savoir la relation de l'Église avec le monde contemporain. Saint Jean XXIII, dès son discours inaugural du 11 octobre 1962, avait tenu à se démarquer des « prophètes de malheur » qui, « bien qu'animés d'un zèle religieux [...] ne cessent de répéter que notre époque, comparée aux siècles passés, est bien pire ; et vont jusqu'à se comporter comme s'ils n'avaient rien à apprendre de l'histoire » (Discours Gaudet Mater Ecclesia, 11 octobre 1962, 4.2). D'où la tâche confiée aux Pères conciliaires : « Dans l'état actuel des événements humains, où l'humanité semble entrer dans un nouvel ordre des choses, il faut plutôt y voir les desseins mystérieux de la Divine Providence, qui se réalisent au fil du temps par l'œuvre des hommes, et souvent au-delà de leurs attentes, et qui, dans sa sagesse, dispose de tout, même des événements humains défavorables, pour le bien de l'Église » (Gaudet Mater Ecclesia, 4.4).

Trois ans plus tard, la promulgation de *Gaudium et spes* reconnaissait dans ce discernement un élément essentiel de la nature de l'Église, décrivant son caractère pastoral comme constitutif : d'où la définition de « Constitution pastorale ». Il ne s'agit pas d'un optimisme naïf, mais d'une fidélité renouvelée au Mystère du Christ qui, en s'incarnant, choisit de partager notre vie : il s'est rendu « en tout semblable à ses frères » (Hé 2,17 ; cf. 4,15) et a pris sur lui les conséquences du péché, mourant « en rançon pour tous » (1Tm 2,6). Ce partage avec l'humanité est la voie que le Christ demande à l'Église ; c'est pourquoi la Constitution conciliaire *Gaudium et Spes* s'ouvre en déclarant que l'Église fait siennes « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent » (GS 1).

C'est un partage qui nous appelle à sortir de toute passivité et indifférence face aux événements qui se produisent, à l'histoire et à la vie des personnes, surtout face au changement rapide et profond que nous vivons aujourd'hui. Il n'est pas possible de rester des spectateurs désintéressés ; il faut au contraire écouter avec le cœur, se laisser interpeller, s'impliquer. Avec le Christ et soutenus par la force de son Esprit, les croyants sont appelés à prendre en charge les difficultés de leurs frères et sœurs, en particulier celles et ceux qui sont écrasés par l'injustice, la discrimination et la violence. En effet, ce n'est que par le partage et l'engagement qu'il est possible de parvenir à des réponses adéquates, toujours soutenues par la certitude « qu'il n'y a pas de commune mesure entre les souffrances du temps présent et la gloire qui va être révélée pour nous » (Rm 8,18).

En ce sens, la proximité avec l'humanité ouvre la voie à une lecture plus profonde des événements et de la Révélation elle-même ; dans cette même perspective, *Gaudium et Spes* rappelle le « devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile » (GS 4). Cette constitution conciliaire a donc appelé l'Église à un engagement permanent de conversion, afin de témoigner qu'elle n'est mue par « aucune ambition terrestre », mais qu'elle « ne vise qu'un seul but : continuer, sous l'impulsion de l'Esprit consolateur, l'œuvre même du Christ, venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, pour sauver, non pour condamner, pour servir, non pour être servi » (GS 3). Il ne s'agit pas, en effet, d'une disposition purement morale. Le pape François nous a rappelé que, pour l'Église, « l'option pour les pauvres est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. [...] Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux » (Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, 198).

Le partage chrétien nous engage à prendre en charge la réalité et aussi à mettre à nu les contradictions qui caractérisent la vie personnelle et sociale du monde contemporain : par exemple, un progrès scientifique et technologique qui offre sans cesse de nouvelles possibilités, mais uniquement à certains, et que l'être humain ne parvient pas toujours à mettre « à son service » ; ou une connaissance plus claire des « lois de la vie sociale », accompagnée toutefois d'incertitudes « quant à la direction à lui donner » ; ou encore, une plus grande disponibilité de « richesses, de possibilités et de puissance économique », qui, malheureusement, aujourd'hui comme à l'époque du Concile, laisse « une grande partie des habitants de la planète [...] encore en proie à la faim et à la misère » (GS 4) ; ou encore, une prise de conscience partagée que l'avenir de la planète est en jeu et, en même temps, l'incapacité à renoncer à la consommation égoïste et à l'illusion selon laquelle la guerre serait un moyen efficace de construire la paix.

À une époque marquée par de profonds changements, d'où découlent des déséquilibres préoccupants, l'Église est appelée à servir l'être humain, en écoutant et en accueillant les interrogations les plus profondes de son cœur et les aspirations qui l'habitent, en désignant en Christ « la clé, le centre et la fin de toute l'histoire humaine » (GS 10). C'est pourquoi, dans l'Église, à tous les niveaux et à toutes les époques, doit se réaliser la kénose miséricordieuse du Christ qui « ayant la condition de Dieu, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti, prenant la condition de serviteur, [...] devenant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix » (Ph 2,6-8).

© Libreria Editrice Vaticana - 2026

ÉTHIQUE

LETTRE SAMARITANUS BONUM (6)

sur le soin des personnes en phases critiques et terminales de la vie

La lettre « *Samaritanus bonus* », publié le 14 juillet 2020 par la Congrégation de la Doctrine de la Foi, aux forts accents pastoraux, revient sur le magistère de l'Église concernant les thèmes portant sur la fin de la vie : les personnes doivent

être soignées et entourées d'affection jusqu'au bout. Nous nous proposons durant les semaines qui suivent de la lire ensemble.

V. L'enseignement du Magistère

5. Le rôle de la famille et les centres de soins palliatifs

Le rôle de la famille est central dans les soins aux malades en phase terminale. En elle, la personne s'appuie sur des relations fortes, est appréciée en elle-même et pas seulement pour sa productivité ou pour un plaisir qu'elle peut générer. Dans les soins, en effet, il est essentiel que le malade ne se sente pas un fardeau, mais jouisse de la proximité et de la considération de ses proches. Dans cette mission, la famille a besoin d'aide et de moyens adaptés. Il est donc nécessaire que les États reconnaissent la fonction sociale première et fondamentale de la famille et son rôle irremplaçable, également dans ce domaine, en lui fournissant les ressources et les structures nécessaires pour la soutenir. De plus, l'accompagnement humain et spirituel de la famille est un devoir dans les structures de soins d'inspiration chrétienne ; il ne doit jamais être négligé, car il fait partie d'un *unique ensemble de soins envers le malade*.

À côté de la famille, l'institution des *centres de soins palliatifs* (*hospice*) où les malades en phase terminale peuvent être soignés jusqu'au dernier instant est un élément positif et d'une grande aide. De plus, « la réponse chrétienne au mystère de la mort et de la souffrance n'est pas une explication, mais une Présence » [70] qui assume la douleur, l'accompagne et l'ouvre à une espérance crédible. De telles structures apparaissent comme un exemple d'humanité dans la société, des sanctuaires où la douleur est vécue avec tout son sens. C'est pourquoi ils doivent être dotés de personnel spécialisé et de leurs propres moyens matériels de soins, toujours ouverts aux familles : « À cet égard, je pense à tout le bien que font les *maisons de soins palliatifs*, où les malades en phase terminale sont accompagnés par un soutien médical, psychologique et spirituel qualifié, afin qu'ils puissent vivre avec dignité, réconfortés par la proximité de leurs proches, la phase finale de leur vie terrestre. Je souhaite que de tels centres continuent d'être des lieux où l'on pratique avec engagement la "thérapie de la dignité", alimentant ainsi l'amour et le respect pour la vie » [71]. Dans de tels contextes, comme dans toute structure sanitaire catholique, il est juste que soient présents des agents sanitaires et pastoraux non seulement préparés sur le plan clinique, mais menant aussi une véritable vie théologique de foi et d'espérance orientée vers Dieu, car celle-ci constitue la plus haute forme d'humanisation de la mort. [72]

6. L'accompagnement et les soins prénataux et pédiatriques

En ce qui concerne l'accompagnement des nourrissons et des enfants souffrant de maladies dégénératives chroniques incompatibles avec la vie ou en phase terminale de la vie elle-même, il est nécessaire de réaffirmer ce qui suit, en étant conscients de la nécessité de développer une stratégie opérationnelle capable d'assurer la qualité et le bien-être de l'enfant et de sa famille.

Depuis leur conception, les enfants souffrant de malformations ou de pathologies de toutes sortes sont *de petits patients* que la médecine d'aujourd'hui est toujours en mesure d'aider et d'accompagner en respectant la vie. Leur vie est sacrée, unique, non reproductible et inviolable, exactement comme celle de tout adulte.

Dans le cas de pathologies prénatales dites "incompatibles avec la vie" – c'est-à-dire qui conduiront certainement à la mort dans un court laps de temps – et en l'absence de thérapies fœtales ou néonatales capables d'améliorer l'état de santé de ces enfants, il ne faut en aucun cas les abandonner en termes de soins, mais les accompagner comme tout autre patient jusqu'à ce que survienne la mort naturelle ; le *comfort care périnatal* favorise en ce sens un *parcours de soins intégré* qui, à côté du soutien des médecins et des agents pastoraux, associe une présence constante de la famille. L'enfant est un patient spécial et nécessite une préparation particulière de la part de l'accompagnateur, tant en termes de connaissances que de présence. L'accompagnement empathique d'un enfant en phase terminale, qui est l'un des plus délicats, vise à ajouter de la vie aux années de l'enfant et non des années à sa vie.

Les *centres de soins palliatifs prénataux*, en particulier, apportent un soutien essentiel aux familles qui accueillent la naissance d'un enfant dans des conditions fragiles. Dans de tels contextes, l'accompagnement médical compétent et le soutien d'autres familles-témoins qui ont vécu la même expérience de douleur et de perte constituent une ressource essentielle, parallèlement au nécessaire accompagnement spirituel de ces familles. Il est du devoir pastoral des personnels de santé d'inspiration chrétienne de travailler à promouvoir leur diffusion dans le monde entier.

Tout cela est particulièrement nécessaire pour les enfants qui, dans l'état actuel des connaissances scientifiques, sont destinés à mourir immédiatement après l'accouchement ou dans un court laps de temps. Prendre soin de ces enfants aide les parents à faire face au chagrin et à le concevoir non seulement comme une perte, mais comme une étape d'un voyage d'amour qu'ils ont parcouru avec leur enfant.

Malheureusement, la culture aujourd'hui dominante ne favorise pas cette approche : sur le plan social, le recours parfois obsessionnel au diagnostic prénatal et l'émergence d'une culture hostile au handicap conduisent souvent au choix de l'avortement, ce qui conduit à le faire passer pour une pratique de "prévention". Consistant à tuer délibérément une vie humaine innocente, il n'est donc jamais licite. L'utilisation des diagnostics prénataux à des fins sélectives est par conséquent contraire à la dignité de la personne et gravement illicite en tant qu'expression d'une mentalité eugénique. Dans d'autres cas, après la naissance, la même culture conduit à suspendre ou à ne pas initier les soins au nouveau-né, en raison de la présence ou même seulement de la possibilité qu'un handicap se développe à l'avenir. Cette approche de type

utilitariste ne peut pas non plus être approuvée. Une telle procédure est non seulement inhumaine mais aussi gravement illicite sur le plan moral.

Un principe fondamental de l'assistance pédiatrique est que l'enfant en phase terminale a droit au respect et au soin de sa personne, en évitant aussi bien l'acharnement thérapeutique et l'obstination déraisonnable que toute anticipation intentionnelle de sa mort. D'un point de vue chrétien, le soin pastoral d'un enfant en phase terminale appelle la participation à la vie divine par le Baptême et la Confirmation.

Dans la phase terminale de l'évolution d'une maladie incurable, même si les thérapies pharmacologiques ou autres visant à contrecarrer la pathologie dont souffre l'enfant sont suspendues, dans la mesure où elles ne correspondent plus à son état clinique détérioré et sont considérées par les médecins comme futiles ou excessivement lourdes pour lui en tant que source de nouvelles souffrances, le soin intégral de la personne du petit malade ne doit cependant jamais faire défaut dans ses différentes dimensions physiologiques, psychologiques, affectivo-relationnelles et spirituelles. Soigner ne signifie pas seulement pratiquer une thérapie et guérir ; tout comme interrompre une thérapie, lorsqu'elle ne bénéficie plus à l'enfant incurable, n'implique pas de suspendre les traitements efficaces pour soutenir les fonctions physiologiques essentielles à la vie du petit patient, tant que son corps est capable d'en bénéficier (soutien à l'hydratation, à la nutrition, à la thermorégulation et autres encore, dans la mesure où ces éléments sont nécessaires pour soutenir l'homéostasie corporelle et réduire la souffrance organique et systémique). L'abstention de toute obstination thérapeutique dans l'administration de traitements jugés inefficaces *ne doit pas être un désistement curatif*, mais doit maintenir ouverte la voie de l'accompagnement de la mort. Il faut plutôt considérer que même les interventions de routine, telle l'assistance respiratoire, doivent être

effectuées de manière indolore et proportionnée, en personnalisant pour le patient le type d'aide approprié, pour éviter que le juste souci de la vie n'entre en conflit avec l'imposition injuste d'une douleur évitable.

Dans ce contexte, l'évaluation et la gestion de la douleur physique du nourrisson et de l'enfant sont essentielles pour le respecter et l'accompagner dans les phases les plus stressantes de la maladie. Des soins personnalisés et délicats, aujourd'hui attestés dans l'assistance clinique pédiatrique, accompagnés de la présence des parents, permettent une gestion intégrée et plus efficace de toute intervention d'assistance.

Le maintien du lien affectif entre les parents et l'enfant fait partie intégrante du processus de soin. La relation de suivi et d'accompagnement parents-enfants doit être favorisée avec tous les outils nécessaires et constitue une partie fondamentale du soin, même pour les maladies incurables et les situations en évolution terminale. En plus du contact émotionnel, il ne faut pas oublier le moment spirituel. La prière des personnes proches, à l'intention de l'enfant malade, a une valeur surnaturelle qui dépasse et approfondit la relation affective.

Le concept éthico-juridique de "l'intérêt supérieur de l'enfant" – désormais utilisé pour procéder à l'évaluation des coûts et des avantages du traitement à fournir – ne peut en aucun cas constituer un fondement pour décider d'abréger sa vie afin de lui éviter la souffrance, au moyen d'actions ou d'omissions qui, par leur nature ou leur intention, peuvent revêtir un caractère euthanasique. Comme dit précédemment, la suspension de thérapies disproportionnées ne peut conduire à suspendre les soins de base nécessaires pour accompagner vers une mort naturelle digne, notamment ceux destinés à soulager la douleur, ni non plus l'assistance spirituelle qui doit être offerte à celui qui rencontrera bientôt Dieu.

© Libreria Editrice Vaticana - 2020

DIPLOMATIE

LE SAINT SIEGE DENONCE « LA LOGIQUE DE LA PEUR » IMPOSEE PAR LA DISSUASION NUCLEAIRE

Lors d'une intervention aux Nations-Unies, la Mission permanente d'observation du Saint-Siège appelle à la mise en œuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : leurs conséquences durables nous rappellent que derrière les « doctrines, arsenaux et considérations d'intérêt stratégique », il y a des personnes dont la dignité « ne saurait jamais être subordonnée à des intérêts militaires ou politiques ».

Des paroles et des actes de plus en plus agressifs alimentent une « logique de la peur », tandis que derrière les doctrines et les arsenaux, les visages de ceux qui subissent une « culture du pouvoir » sont défigurés et leur dignité sacrifiée au profit d'intérêts militaires et politiques. Cette situation exige une action rapide et efficace. C'est ce qu'a exposé M^{re} Robert Murphy, observateur permanent adjoint et chargé d'affaires de la Mission du Saint-Siège auprès des Nations-Unies. Il s'est exprimé lors de deux interventions, à l'occasion d'une réunion plénière promouvant la Journée internationale contre les essais nucléaires (JIETN), et de la toute première Réunion internationale sur l'assistance aux victimes et la

restauration de l'environnement qui se tenait ce 1er septembre à New-York.

Le danger d'un nouveau recours à l'énergie nucléaire

Le premier discours commémorait la Journée internationale contre les essais nucléaires, célébrée le 29 août, rappelant avec gravité leur « héritage dévastateur » qui, pourtant, ne renforce pas l'idée « que la paix ne peut être préservée en développant des armes toujours plus destructrices ». Aujourd'hui, en effet, nous observons un « recours renouvelé à la dissuasion nucléaire » et une « rhétorique nucléaire de plus en plus agressive », qui remettent en question la norme internationale établie. Ce concept a été exprimé par le

Pape Léon XIV dans son encyclique *Magnifica Humanitas*, qui identifiait l'abandon progressif de la construction d'ogives nucléaires comme « *la reconnaissance de la menace que représentent les armes capables d'anéantir l'humanité entière* ». Dans ce contexte, M^{gr} Murphy a renouvelé le soutien indéfectible et l'appel du Saint-Siège à la mise en œuvre des accords existants, comme le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). L'engagement de groupes de travail sur l'application de ces traités illustre comment « *la science, la technologie et la coopération internationale peuvent être mises au service de la transparence, de la confiance et du bien commun* ».

Contre la « culture du pouvoir »

Ces concepts ont également été repris lors du second discours, qui évoquait à nouveau *Magnifica Humanitas*, dans lequel le Pape met en garde contre l'émergence d'une « *culture de la puissance* » où « *la disponibilité des ressources et la capacité de dominer tendent à dicter l'agenda et les critères de décision* ». Cette culture « *se développe en normalisant la guerre, en poursuivant une puissance militaire toujours plus grande, en tirant profit de la crise du multilatéralisme et en alimentant un faux réalisme qui prétend qu'il n'existe aucune alternative* ».

Cette logique, affirme le représentant du Saint-Siège, est particulièrement pertinente dans le domaine nucléaire, « *où les arsenaux sont modernisés et agrandis, parallèlement à l'intégration croissante de technologies en constante évolution dans les systèmes d'armement* ». Ses conséquences nous rappellent que « *derrière les doctrines, les arsenaux et les considérations d'intérêt stratégique, il y a des êtres humains dont la dignité intrinsèque, don de Dieu, ne saurait jamais être subordonnée à des*

intérêts militaires ou politiques ». Il est donc nécessaire d'appliquer le « *point de vue des victimes* » préconisé par Léon XIV, en apportant un soutien médical et psychologique aux personnes affectées par les radiations et les retombées radioactives des essais nucléaires. Une attention particulière doit être portée aux communautés qui ont subi des préjudices disproportionnés, notamment les peuples autochtones.

Prendre soin des personnes et de l'environnement

Par ailleurs, la protection des communautés affectées est indissociable de la protection de l'environnement. En effet, il a été constaté que la contamination des sols, de l'eau et des écosystèmes a des répercussions sur la santé et les moyens de subsistance des populations actuelles et représente un fardeau pour les générations futures. À cet égard, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) constituent des fondements essentiels pour progresser vers un monde exempt d'armes nucléaires et pour promouvoir une paix juste et durable.

« *Ceux qui ont été touchés par les armes nucléaires nous demandent non seulement de remédier aux conséquences des dommages subis par le passé, mais aussi de laisser leur témoignage guider nos choix pour l'avenir* », a conclu l'archevêque irlandais devant l'assemblée onusienne. « *Ce faisant, nous pouvons dépasser la culture de la puissance et promouvoir une vision de la sécurité qui place la personne humaine au centre, protège la création et sert le bien commun.* »

© Radio Vatican - 2026

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026 – 23^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNÉE A

Lecture du livre du prophète Ézékiel (Ez 33, 7-9)

La parole du Seigneur me fut adressée : « Fils d'homme, je fais de toi un guetteur pour la maison d'Israël. Lorsque tu entendras une parole de ma bouche, tu les avertiras de ma part. Si je dis au méchant : 'Tu vas mourir', et que tu ne l'avertisses pas, si tu ne lui dis pas d'abandonner sa conduite mauvaise, lui, le méchant, mourra de son péché, mais à toi, je demanderai compte de son sang. Au contraire, si tu avertis le méchant d'abandonner sa conduite, et qu'il ne s'en détourne pas, lui mourra de son péché, mais toi, tu auras sauvé ta vie. » – Parole du Seigneur.

Psaume 94 (95), 1-2, 6-7ab, 7d-8a.9

Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête acclamons-le !

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous,
adorons le Seigneur qui nous a faits.
Oui, il est notre Dieu ;
nous sommes le peuple qu'il conduit.

Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ?

« Ne fermez pas votre cœur comme au désert,
où vos pères m'ont tenté et provoqué,
et pourtant ils avaient vu mon exploit. »

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains (Rm 13, 8-10)

Frères, n'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi. La Loi dit : *Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas*. Ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. L'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (cf. 2 Co 5, 19)

Dans le Christ, Dieu réconciliait le monde avec lui : il a mis dans notre bouche la parole de la réconciliation.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (Mt 18, 15-20)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à

seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain. Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Et pareillement, amen, je vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

« Si deux d'entre vous sur la terre, nous affirme Jésus, se mettent d'accord pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux ». Prenant appui sur sa parole, prions avec foi son Père et notre Père.

Puisque Dieu nous confie les uns aux autres, portons dans la prière ceux qui exercent, dans l'Église, le ministère de la Parole et le ministère de la réconciliation... Prions le Seigneur !

Puisque Dieu nous confie les uns aux autres, portons dans la prière celles et ceux, hommes et femmes de bonne volonté, qui travaillent à rapprocher les frères ennemis... Prions le Seigneur !

Puisque Dieu nous confie les uns aux autres, portons dans la prière tous ceux qui reprennent le chemin du travail et ceux qui se trouvent privés de travail... Prions le Seigneur !

Puisque Dieu nous confie les uns aux autres, portons-nous les uns les autres dans la prière, Avec celles et ceux qui se sont éloignés de la communauté chrétienne. Prions le Seigneur !

Dieu et Père de tous les hommes, tu veux rassembler tes enfants dans un même amour et tu réponds toujours à la prière de ton peuple ; Nous te prions : donne-nous toujours la volonté de la paix et de l'unité, le courage de la vérité et la force du pardon. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

Aujourd'hui, l'Évangile nous parle de la correction fraternelle (cf. Mt 18,15-20), qui est l'une des expressions les plus élevées de l'amour, mais aussi l'une des plus exigeantes, car il n'est pas facile de corriger les autres. Lorsqu'un frère dans la foi commet une faute contre toi, aide-le sans rancune, corrige-le : aider en corrigeant.

Malheureusement, en revanche, ce qui se crée souvent autour de celui qui commet une faute, c'est la médisance, où tout le monde apprend la faute, avec tous les détails, sauf la personne concernée ! Cela n'est pas juste, frères et sœurs, cela ne plaît pas à Dieu. Je ne me lasse pas de répéter que la médisance est un fléau pour la vie des personnes et des communautés, car elle apporte la division, la souffrance, le scandale, et elle n'aide jamais à s'améliorer, elle n'aide jamais à grandir. Un grand maître spirituel, saint Bernard, disait que la curiosité stérile et les paroles superficielles sont les premiers échelons de l'échelle de l'orgueil, qui ne mène pas vers le haut, mais vers le bas, précipitant l'homme vers la perdition et la ruine (cf. *Les degrés de l'humilité et de l'orgueil*).

Jésus, en revanche, nous enseigne à nous comporter différemment. Voici ce qu'il dit aujourd'hui : « Si ton frère a commis un péché, va lui parler seul à seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère » (v.15). Parle-lui en « tête-à-tête », parle-lui loyalement, pour l'aider à comprendre où il a fauté. Et fais cela pour son bien, en surmontant la honte et en trouvant le vrai courage, qui n'est pas de médire, mais de dire les choses en face avec douceur et gentillesse.

Mais nous pouvons nous demander, et si cela ne suffit pas ? S'il ne comprend pas ? Alors, il faut chercher de l'aide. Attention cependant : pas celle du groupe qui médite ! Jésus dit : « Prends avec toi une ou deux personnes »

(v.16), c'est-à-dire des personnes qui veulent vraiment aider ce frère ou cette sœur qui a fauté.

Et s'il ne comprend toujours pas ? Alors, dit Jésus, implique la communauté. Mais précisons également ici : cela ne signifie pas couvrir la personne de honte, en lui faisant honte publiquement, mais rassembler les efforts de tous pour l'aider à changer. Pointer du doigt n'est pas la bonne façon de faire, cela rend souvent plus difficile pour celui qui a fauté de reconnaître son erreur. Au contraire, la communauté doit, à lui ou à elle, faire sentir que, tout en condamnant l'erreur, elle est proche de la personne par la prière et l'affection, toujours prête à offrir le pardon, la compréhension, et à recommencer.

Alors nous nous posons la question : comment est-ce que je me comporte envers celui ou celle qui m'a fait du tort ? Je garde cela en moi et je nourris de la rancune ? « Tu me le paieras... » : cette phrase qui revient souvent, « tu me le paieras... ». Est-ce que j'en fais un sujet de médisance dans son dos ? « Tu sais ce qu'il a fait ? » et ainsi de suite... Ou bien je suis courageux, courageuse, et j'essaie de lui parler ? Je prie pour lui ou pour elle, je demande de l'aide pour faire du bien ? Et nos communautés, prennent-elles en charge ceux qui tombent, afin qu'ils puissent se relever et commencer une nouvelle vie ? Pointent-elles du doigt ou ouvrent-elles leurs bras ? Que fais-tu : pointes-tu du doigt ou ouvres-tu tes bras ?

Que Marie, qui a continué à aimer tout en entendant les gens condamner son Fils, nous aide à chercher toujours le chemin du bien.

© Libreria Editrice Vaticana – 2023

ENTRÉE :

R- Changez vos cœurs, croyez à la Bonne Nouvelle
Changez de vie, croyez que Dieu vous aime !

- 1- Je ne viens pas pour condamner le monde :
Je viens pour que le monde soit sauvé.
- 2- Je ne viens pas pour les bien-portants ni pour les justes :
je viens pour les malades, les pécheurs.
- 3- Je ne viens pas pour juger les personnes :
je viens pour leur donner la vie de Dieu.
- 4- Je suis le Bon Pasteur, dit Jésus,
je cherche la brebis égarée.

KYRIALE : tabitien

GLOIRE À DIEU :

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Venez adorons le Seigneur, crions de joie
Vers Dieu notre Sauveur.

ACCLAMATION : André GOUZES

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,

il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

E te Fatu e, a faaroo mai e a faarii mai, i ta matou pure.

OFFERTOIRE :

R-Toi qui es lumière, Toi qui es l'amour.
Mets dans nos ténèbres, ton esprit d'amour.
1- Viens sur notre terre, Viens ouvrir nos cœurs
Toi qui nous libères, Et nous fais meilleurs.
2- Le monde se traîne, Viens ouvrir nos cœurs
Au cœur de nos peines, Vienne ton esprit.
3- Vois notre souffrance, Et nos lâchetés
Donne l'espérance, Aux cœurs fatigués.

SANCTUS : tabitien

ANAMNESE :

Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus
Nous proclamons ta résurrection,
Nous attendons ta venue, dans la gloire.

NOTRE PÈRE : chanté

AGNUS : tabitien

COMMUNION : fond musical

ENVOI :

R-J'exulte de joie dans le Seigneur, alléluia, alléluia,
et mon Esprit jubile en mon Dieu, alléluia, alléluia.
1- Quand il a posé son regard sur moi,
Bienheureuse joie, d'accueillir son choix,
Dieu s'est rappelé sa fidélité,
Le Sauveur promis est donné.

ENTRÉE :

1- Je tends les mains vers le roi qui vient
Je veux chanter mon créateur
Tu es le seul qui règne sur mon cœur.

R- Je ne n'aurai pas d'autres dieux
Tu seras mon seul trésor
Esprit du Dieu tout-puissant
C'est toi que mon cœur désire
A toi Seigneur, j'offrirai mon sacrifice.

KYRIALE : *tabitien*

GLOIRE À DIEU :

Voir page 12.

PSAUME :

Seigneur écoute ma prière
Dans ta justice écoute mes appels
Dans ta fidélité réponds (*réponds-moi*). (*bis*)

ACCLAMATION :

Amen Alléluia (*Alléluia*)
Amen Alléluia Alléluia Alléluia.

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;

il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : adapt. John MERVIN

Ta'u pure e e e e, e te Etua no roto roa mai to'u a'au
E te Fatu e e e, e e tau' pure e a faarii mai.

OFFERTOIRE :

1- Je te donne mon cœur, il ne m'appartient plus
Ce que j'ai de meilleur tout est pour toi Jésus
Un parfum de valeur sur toi est répandu
C'est l'offrande de mon cœur, je suis à toi Jésus.

R- Prends mon âme, prends mon cœur, Je te donne tout
Prends ma vie, me voici, Je te donne tout
Mon cœur est à toi, tout à toi.

SANCTUS : *tabitien*

ANAMNESE :

Christ est venu, Christ est né,
Christ a souffert, Christ est mort,
Christ est ressuscité, Christ est vivant,
Christ reviendra, Christ est là. (*bis*)

NOTRE PÈRE : *tabitien*

AGNUS : *latin*

COMMUNION :

E Maria immaculata (*vierge immaculée*)
To matou paterono (*tu es notre patronne*)
E vevao nei matou ia oe (*nous te vénérons*)
E Maria immaculata (*Vierge immaculée*).
A pure oe a pure oe (*prie, prie*)
No matou no matou nei (*pour nous, nous tous*)
Io to tama io tama tahia tahia nui (*ton fils bien aimé*).

ENVOI :

O oe to te Etua hoa (*tu l'épouse de Dieu*)
Ko'e nui e pe io oto e (*tu es sans péché*)
O oe te riria maita (*tu es le Riri blanc immaculé*)
Vaveka te tau ta'ata'a (*au milieu des épines*).

ENTRÉE :

- 1- O Seigneur je viens vers toi, pour implorer ton pardon.
Car sans toi ma vie n'est que poussière,
car sans toi je traîne dans la misère,
O Seigneur, je ne pourrais me passer de toi,
oh, oh,oh, Alléluia, Réconcilions-nous !
- 2- O Seigneur je viens vers toi, pour implorer ton pardon,
pourquoi tant de haine dans ce monde,
pourquoi tant de guerres dans ce monde,
pourquoi les hommes de ce monde, se querellent-ils,
oh, oh,oh, Alléluia, Réconcilions-nous !
- 3- O Seigneur je viens vers toi, pour implorer ton pardon.
Pour tous les jeunes de tous les pays,
aides-les à convertir leurs vies, dans ce monde,
qui vit de peur et de haine,
oh, oh,oh, alléluia, réconcilions-nous !

KYRIALE : *Coco IV - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Léon MARERE*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Aujourd'hui, ne fermons pas notre cœur,
mais écoutons la voix du Seigneur.

ACCLAMATION : *Teupoo S.*

Alléluia, alléluia, alléluia (*bis*) alléluia, alléluia !

PROFESSION DE FOI :

Voir page 12.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Seigneur entends la prière, qui monte de nos cœurs.

OFFERTOIRE : *BAMBRIDGE*

A pupu te teitei to'oe ora nei,
ma ta ha'a maita'ira'a tu iana,
oia ana'e te tumu poiete, no te mau mea ato'a ra.
A faaho'i atu, i to'oe Fatu,
i tana iho tao'a te mau mahana, aroha tu iana,
ma to mafatu, e ma to puai ra, ia 'api mai iana.

SANCTUS : *Coco IV - tahitien*

ANAMNESE : *Coco*

Te fa'i atu nei matou i to'oe na pohera'a
e te Fatu, e Ietu e,
te faateitei nei matou i to'oe na ti'a faahoura'a,
e tae noatu, i to'oe ho'i ra'a mai ma te hanahana.

NOTRE PÈRE : *Léon MARERE - français*

AGNUS : *Coco IV - tahitien*

COMMUNION : *Saint Jean-Paul II*

- R-Seigneur, c'est moi que tu regardes,
ton sourire m'appelle par mon nom,
sur le sable, j'ai laissé là ma barque,
avec toi, je veux prendre.
- 1- Toi, quand tu viens sur nos rives,
tu n'appelles, ni sages ni riches,
mais des pêcheurs, pour qu'ils te suivent.
 - 2- Toi, tu sais bien ma faiblesse,
car je n'ai ni épée ni fortune,
mais mon filet, et ma jeunesse.
 - 3- Toi, tu veux que je te donne, mes deux bras,
pour aider mes frères,
et mon amour plein de confiance.
 - 4- Toi, pêcheur sur d'autres rives,
Guide sûr, port de l'espérance, ami des hommes,
Jésus mon frère.

ENVOI : *Glorious*

- 1- Je te Salue Marie comblée de grâce.
Le Seigneur est avec toi.
Tu es bénie, Marie entre toutes les femmes
et Jésus le fruit de tes entrailles est béni.
- 2- Sainte Marie ! Mère de Dieu !
O prie pour nous ! Pauvres pêcheurs !
Dès maintenant et jusqu'à l'heure de notre mort !
Amen.
- 3- Ave Maria ! Ave Maria ! Ave Maria ! Ave Maria ! (*bis*)

ENTRÉE :

En ton nom, Seigneur,
Nous sommes là tous réunis devant Toi.
Honneur au Père, honneur au Fils
Honneur à l'Esprit du Dieu Tout-Puissant.

KYRIALE : tahitien

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux,
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime ! *(bis)*
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.
Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car Toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Aujourd'hui, ne fermez pas votre cœur,
mais écoutez la voix du Seigneur !

ACCLAMATION : Alleluia

PROFESSION DE FOI :

Voir page 12.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Toi qui aimes ceux qui s'aiment car Tu es l'Amour
Dans nos vies comme un poème fais chanter l'Amour.

OFFERTOIRE :

- 1- Aimons-nous les uns les autres
Et vivons comme des frères *(bis)*
Pour qu'au retour du Christ,
Oui pour qu'au retour du Christ
Nous soyons tous préparés.
- 2- Quand ton frère a quelque chose
Contre toi qu'il t'en souviene *(bis)*
Va d'abord trouver ton frère *(bis)*
Et tu reviendras prier.
- 3- À ceci tu connaîtras,
Que l'Esprit en toi demeure *(bis)*

Si ton cœur est plein d'amour, *(bis)*
Pour le plus abandonné.

- 4- Car la foi et l'espérance
Un jour devront disparaître *(bis)*
Seul nous restera l'Amour *(bis)*
Qui était, qui est et vient.

SANCTUS : tahitien

ANAMNESE : français

NOTRE PÈRE : français

AGNUS : tahitien

COMMUNION :

- 1- Ma chair s'unit au Corps du Christ
Et mon cœur à son cœur
Ma chair s'unit au Corps du Christ
Pour être un même cœur
- R-Restons toujours unis, mes frères,
Restons près de Jésus
En lui soyons unis, mes frères,
Ne nous séparons plus.
- 2- Déjà ce n'est plus moi qui vis, Jésus agit en moi
Déjà ce n'est plus moi qui vis, C'est lui qui vit en moi.
- 3- Si nous mangeons ce même pain la même Eucharistie
Si nous mangeons le même pain, Vivons la même vie.

ENVOI :

- 1- Les saints et les anges en chœurs glorieux
Chantent vos louanges ô Reine des cieux.
- R-Ave, ave, ave Maria. *(bis)*
- 2- Soyez le refuge des pauvres pécheurs
Ô Mère du Juge qui voyez nos cœurs.



LES CATHE-MESSES

Samedi 5 septembre 2026

18h00 : **Messe** : Arthur NOUVEAU, GUILLOUX Barthélémy et Marguerite et GARSOT Daniel ;

Dimanche 6 septembre 2026

23^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : Famille CHEUNG Freddy (+) et Francis (+) - Famille THUNOT J.P. (+) et CHENON Max (+) ;

09h15 : **Baptême** de

18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Lundi 7 septembre 2026

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Georges Taaroa BURNS (+) ;

Mardi 8 septembre 2026

Nativité de la bienheureuse Vierge Marie - Fête - blanc

05h50 : **Messe** : Anniversaire de Stéphanie – action de grâce ;

Mercredi 9 septembre 2026

Saint Pierre Claver, prêtre - vert

05h50 : Familles LIU KS, LIU LS, OHARA et URSINS ;

12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Judi 10 septembre 2026

Férie - vert

05h50 : Pour tous les étudiants et leur famille ;

Vendredi 11 septembre 2026

Férie - vert

05h50 : Mariette et olivier REY ;

14h30 à 16h30 : Confession au presbytère ;

Samedi 12 septembre 2026

Saint Nom de Marie - blanc

05h50 : **Messe** : Thierry GRANDMOUGIN ;

18h00 : **Messe** : Familles WONG, CHEUNG, FARNHAM, MARSAULT, BOCHECIAMPE ;

Dimanche 13 septembre 2026

24^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : Stéphane ALARCON et Merris SALMON ;

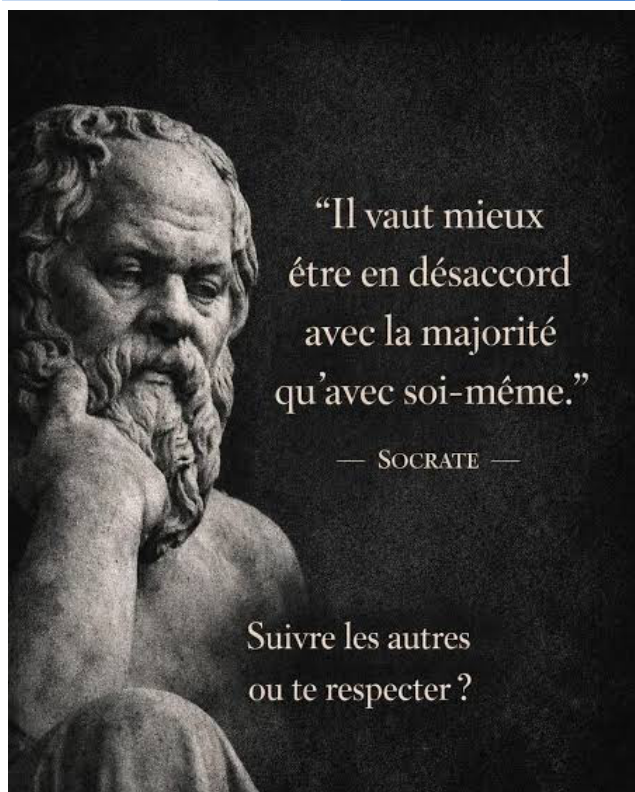
09h15 : **Baptême** de Kawana ;

18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

**« LES GENS ONT DE BELLES
CHoses A DIRE DE VOUS, MAIS
VOUS DEVEZ MOURIR EN
PREMIER ».**

FIODOR DOSTOÏEVSKI

LES CATHE-ANNONCES



LES REGULIERS

Messes : Semaine :

- du lundi au samedi à 5h50 ;

- le mercredi à 12h (*sauf jours fériés*) ;

Dimanche :

- samedi à 18h ;

- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;

Divine Miséricorde : du lundi au vendredi à 06h30 ;

Confessions : Vendredi de 14h30 à 16h30 au presbytère ;
ou sur demande (*tél : 40 50 30 00*).

SOUTENEZ L'ACCUEIL TE VAI-ETE

Relevé d'identité bancaire :

C.A.MI.CA. – Accueil Te Vai-ete

Identifiant national de compte bancaire

Banque	Agence	Compte	Clé
14168	00001	14007331301	34
Iban			
FR7614168000011400733130134			
Bic			
OFTPPFT1XXX			

Cathédrale de Papeete Marara paiement - FR5914168000018758201C06867- OFTPPFT1XXX - N° TAHITI : 028902.031

Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti : N° TAHITI : 028902.031

Téléphone : (689) 40 50 30 00 : Courriel : cathedraledepapeete@gmail.com ; Site : www.cathedraledepapeete.com

Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.